

LES 7 ENGAGEMENTS ÉTHIQUES DE L'ÉQUIPE **Vigneux** POUR TOUS

LES ENGAGEMENTS DE CETTE CHARTE ONT VALEUR DE CONTRAT DE MANDAT

1) EXEMPLARITÉ

Nous nous engageons à respecter pleinement l'obligation de probité et à s'interdire tout risque de conflit d'intérêt et d'abus.

2) LAICITÉ

Nous appliquerons les principes de la laïcité au sein de notre collectivité dans le strict cadre de la loi. Aucune religion ou conviction ne pourra être ni privilégiée, ni discriminée.

3) L'ÉCOLOGIE ET LA PRESERVATION DE NOTRE PLANÈTE

Nous nous engageons à faire de la transition écologique une priorité de notre mandat. Des actions concrètes en faveur de la préservation de notre planète seront menées dans tous les domaines de compétence de la Commune.

4) LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nous nous engageons à mettre en place de nouveaux organes de concertation visant à vous associer étroitement dans les décisions qui vous concernent.

Nous agirons pour vous et surtout avec vous.

5) ÉGALITÉ

Nous nous engageons à lutter, dans le cadre de l'action municipale, contre toutes les discriminations et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

6) INCOMPATIBILITÉS

Chaque membre de notre liste « Vigneux pour tous » déclare sur l'honneur que son casier judiciaire ne comporte aucune infraction quelle qu'elle soit.

Le candidat s'engage à ce qu'aucun lien de parenté direct puisse exister au sein de la liste « Vigneux pour tous ».

7) RECONNAISSANCE DE L'OPPOSITION

Nous nous engageons à ce que les élus de l'opposition soient représentés dans toutes les commissions, les conseils d'administration, les organismes et structures financés par la Commune. Les élus de l'opposition exerceront leur droit à la formation, à l'information et à l'expression.